

**SYNTHESE DU PROGRAMME POLITIQUE
DU GOUVERNEMENT DU 03 FEVRIER 2005**

N'Djamena, le 18 février 2005

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Messieurs les Présidents des Grandes Institutions de la République

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales

Mesdames, Messieurs

Distingués invités

Au nom de tous les membres du gouvernement et en mon nom propre, je vous adresse mes chaleureuses et fraternelles salutations.

Permettez-moi, au seuil de cette année nouvelle, de vous adresser nos vœux les meilleurs. Que l'année 2005 soit pour chacun de vous une année de santé, de bonheur et de prospérité pour vous-mêmes et pour vos familles respectives. Notre souhait le plus ardent est que Dieu, le Tout Puissant accorde la paix à toutes les filles et fils du Tchad et bénisse notre pays.

Nous vous remercions d'avoir accepté de suspendre vos vacances parlementaires pour prendre part à cette session extraordinaire de votre assemblée. Votre présence honore les populations tchadiennes que vous représentez en cet hémicycle et traduit le bon fonctionnement de nos institutions démocratiques dont l'Assemblée Nationale est la clé de voûte.

Nous sommes très honorés de prendre aujourd'hui la parole devant vous et, ce faisant, devant le peuple tchadien dans son ensemble.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Mesdames et Messieurs les Députés

Par décrets n°054 et 055 du 3 Février 2005, Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, nous a fait le grand honneur de nous nommer Premier Ministre, Chef du Gouvernement et d'accepter de nommer les membres du gouvernement que nous lui avons proposés.

C'est le lieu ici de lui exprimer solennellement, du haut de cette tribune, toute notre gratitude et tous nos remerciements pour cette grande marque de confiance.

Mon équipe et moi, ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour mériter cette confiance.

Comme vous le savez tous, mesdames et messieurs les Députés, l'article 96 alinéa 1^{er} de notre Constitution exige du Premier Ministre, dans un délai maximum de quinze (15) jours, de présenter le gouvernement à l'investiture de l'Assemblée Nationale et obtenir de celle-ci, un vote de confiance sur le programme politique de son gouvernement. C'est la raison pour laquelle la présente session extraordinaire a été convoquée.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Mesdames et Messieurs les députés

Les tchadiennes et les tchadiens sont lassés des discours. Ils ont besoin d'actions concrètes se traduisant par l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

C'est pourquoi, je me limiterai à vous présenter la synthèse du programme politique du gouvernement qui vous a été distribué.

Le gouvernement du 3 février 2005 entend rompre avec les mauvaises habitudes et entreprendre des actions hardies pour changer cet état des choses. L'efficacité de l'administration et d'une façon générale des institutions de l'Etat passe par une remise en question de tout ce qui a été fait jusqu'à présent.

En effet, il est inadmissible que les projets et les programmes ne s'exécutent pas dans de bonnes conditions et se traduisent par des lenteurs dans les attributions des marchés alors que nos populations attendent de l'exécution de ceux-ci l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien. L'une des missions principales de mon Gouvernement est donc d'assurer l'exécution parfaite des programmes et projets.

Ceci étant dit, quelles sont les attentes de nos populations et comment y répondre concrètement? C'est la question fondamentale qui détermine les priorités de notre gouvernement. Quelles sont donc ces priorités ?

I La sécurité de la population et la résolution pacifique des conflits

Le problème de l'insécurité se pose toujours avec acuité dans notre pays. Il ne se passe pas de jour où l'on n'enregistre pas des vols à mains armées, des conflits intercommunautaires se traduisant par des pertes en vies humaines et en matériel.

La première priorité de mon gouvernement est de tout mettre en œuvre pour éradiquer l'insécurité sur toute l'étendue du territoire national par une lutte sans merci contre les groupes armés qui sèment la désolation dans nos villes, nos campagnes et sur nos routes.

Pour y parvenir, une attention particulière sera accordée aux forces de l'ordre, militaires et para-militaires, par le renforcement de leurs capacités d'intervention et le versement régulier de leurs soldes sur la base de leurs indices. C'est ce qui a déjà été arrêté dans le cadre du budget de 2005.

En second lieu, l'organisation prochaine des états généraux de l'armée permettra d'arrêter un train de mesures visant à réformer de fond en comble toutes les forces de défense et de sécurité.

Il nous faut réformer l'armée, la rendre plus professionnelle et plus disciplinée, plus respectueuse des lois républicaines.

Les moyens déjà prévus dans le cadre de la loi de finances 2005 pour l'acquisition des matériels de nos forces seront utilisés rationnellement afin de motiver tous ces braves femmes et hommes qui se sacrifient quotidiennement, parfois au péril de leurs vies, pour assurer la paix et la sécurité de notre pays. Ce train de mesures permettra à l'armée de se réconcilier avec le peuple tchadien dont elle est l'émanation.

Il faut que la présence du gendarme ou du policier rassure le citoyen plutôt qu'elle ne l'effraie.

L'armée réformée s'attellera à sa mission traditionnelle de défense de nos frontières et de protection des personnes et de leurs biens.

En ce qui concerne la résolution des conflits intercommunautaires, il est temps de poser des actes concrets. Toutes les institutions compétentes auront un rôle clé dans la recherche des voies et moyens susceptibles de prévenir ces conflits.

Toutefois, dans l'hypothèse où ces conflits surviendraient, le gouvernement mettra tout en œuvre pour leur trouver une résolution, y compris l'action judiciaire.

Un travail intense de sensibilisation auprès des populations devra être mené à travers les médias pour la promotion d'une cohabitation pacifique entre tous les fils et filles du pays.

La paix et la concorde ne viendront jamais d'ailleurs, elles ne peuvent résulter que du dialogue permanent au sein de la population elle-même.

Le gouvernement s'engage donc à créer un environnement propice au dialogue entre les différentes composantes de la communauté nationale.

La recherche constante de la paix et de l'entente cordiale entre tous les tchadiens constitue le fondement de la politique de réconciliation nationale que nous entendons poursuivre résolument aux côtés de Son Excellence le Président de la République, Chef de l'Etat. Dans ce sens le gouvernement continuera à prôner la politique de la main tendue tant qu'il y aura un seul tchadien mécontent.

Il se doit d'amener les tchadiens à renoncer aux armes pour résoudre leurs problèmes par la voie de la négociation et du dialogue politique.

Nous lançons en direction de nos compatriotes encore dans l'opposition armée un appel fraternel à déposer les armes et à entamer avec nous un dialogue politique pour parvenir à une paix définitive dans notre pays qui a tant souffert des luttes fratricides.

II la recherche de la paix sociale

Si nous mettons en deuxième position de nos priorités la recherche de la paix sociale, c'est parce que le développement économique et socio-culturel de notre pays en dépend. Nous ne pouvons parler de développement de notre pays quand les écoles sont fréquemment fermées, quand les hôpitaux et les dispensaires sont désertés, quand l'administration est paralysée du fait des grèves.

Notre pays est classé parmi les dix dernières nations les plus pauvres du monde. Cela ne nous honore pas parce que notre pays regorge d'immenses potentialités de toute nature.

Pour sortir de ce rang peu glorieux, il n'y a qu'une seule voie : le travail et l'effort quotidiens de tous les tchadiens nous permettront de rattraper notre retard sur certains pays qui n'avaient pas plus de chances que le nôtre au moment des indépendances. Seul le travail libère !

Le gouvernement entend poursuivre le dialogue social avec les syndicats des travailleurs et les organisations patronales. Nous prenons l'engagement de bien gérer les ressources nationales afin d'assurer un bien et un mieux être à tout le peuple tchadien. Nous tiendrons pour cela, le langage de la vérité et de la transparence pour informer largement nos partenaires sociaux sur nos capacités d'action et sur nos limites aussi.

Nous tiendrons autant que faire se peut nos engagements en assurant le paiement régulier des salaires, des pensions civiles et militaires et des bourses des étudiants.

Comme vous pouvez le constater, la citoyenne tchadienne et le citoyen tchadien constituent la finalité de notre action, tant il est vrai que « l'homme est la mesure de toute chose ».

III La Bonne gouvernance

La bonne gouvernance politique commence par la bonne gestion économique des maigres ressources du pays. Notre gouvernement s'engage à mener une gestion rigoureuse des ressources de l'Etat de manière à consacrer l'essentiel de celles-ci aux secteurs sociaux. Parallèlement, le gouvernement s'engage à mettre de l'ordre dans les régies financières et services administratifs de recettes.

Chaque tchadien sait qu'il y a des déperditions de recettes au niveau des impôts, de la douane, des domaines et des autres services. Le gouvernement s'engage à mettre un terme à cette situation en sanctionnant chaque fois qu'il le faudra les agents indéliçats.

Par ailleurs, les enrichissements illicites sont des pratiques courantes dans ce pays comme le prouvent les signes extérieurs de richesse de certains tchadiens dont le niveau de revenus n'explique pas les investissements réalisés.

C'est pour lutter contre cet état de fait qu'un ministère chargé du Contrôle général d'Etat et de la Moralisation a été institué.

Des moyens humains, matériels et financiers seront mis à la disposition de ce département ministériel pour aider à assainir la gestion des finances publiques et améliorer les recouvrements des recettes. A ce niveau, le gouvernement compte également sur les commissions de contrôle parlementaire pour l'appuyer dans la lutte contre les détournements des biens publics.

Le gouvernement mettra tout en œuvre pour augmenter notablement les recettes et comprimer au maximum les dépenses de façon à assurer les charges de l'Etat, notamment l'apurement progressif des arriérés intérieurs dus aux opérateurs économiques.

La relance de l'économie tchadienne est à ce prix !

IV La justice

La justice doit retrouver ses lettres de noblesse. C'est dans ce sens que se sont tenus en juin 2003 les états généraux de la justice.

Sur la base des recommandations et résolutions de ces assises, un programme de réformes de la justice a été adopté par le gouvernement dont le coût de mise en œuvre est estimé à 17 milliards de francs CFA. Le financement de cette réforme sera assuré par l'Etat tchadien et les partenaires au développement.

Il est à relever que certains points de ces réformes ont déjà été exécutés, notamment :

- l'augmentation sensible des indemnités des magistrats de façon à les mettre à l'abri des tentations ;
- le renforcement des capacités des magistrats par la formation ;
- la construction des tribunaux de commerce ;
- la création des deux cours d'appel à Moundou et à Abéché ;
- un appel d'offres a déjà été lancé pour la construction de la Maison d'arrêt de haute sécurité à N'Djaména, Faya, Baïbokoum, et l'énumération n'est pas limitative.

C'est vous dire, mesdames et messieurs le Députés, que les efforts déjà déployés depuis les états généraux de la justice seront poursuivis et renforcés avec détermination afin que les justiciables ne se plaignent plus des lenteurs de la justice, du phénomène de l'impunité et autres manquements constatés et décriés souvent par l'opinion publique.

Les décisions de justice doivent être exécutées dans les délais raisonnables comme il se doit dans un Etat de droit. L'administration sera la première à donner l'exemple en exécutant les décisions de justice qui la condamnent.

V Administration du territoire

Les tchadiens se plaignent souvent, à tort ou à raison, du comportement de certaines de leurs autorités administratives, militaires et traditionnelles. Il les accusent de partialité et de complaisance dans le traitement des affaires de leur circonscription.

Le gouvernement instruira l'Inspection générale de l'administration du territoire à l'effet d'opérer des contrôles inopinés et fréquents pour déceler les manquements et les sanctionner.

L'administration territoriale sera réformée dans le sens d'une plus grande efficacité, de professionnalisme et d'un plus grand respect des droits de l'Homme.

VI Crise énergétique

La crise énergétique que connaissent les grands centres urbains sera bientôt jugulée grâce à l'installation et à la mise en service des groupes MBH et à la construction de la centrale de Farcha d'une capacité de 25 mégawatts sur financement de la Banque Islamique de Développement (BID) déjà acquis. Ces investissements seront renforcés en vue d'une meilleure couverture énergétique de l'ensemble du territoire.

VII Solidarité nationale et protection des groupes vulnérables

L'avenir se construit aujourd'hui à partir de la jeunesse qu'on éduque et qu'on forme pour assurer la relève. Cet avenir dépend aussi de l'état de santé de la population à entretenir constamment.

Le gouvernement fait des secteurs sociaux des priorités auxquelles des crédits importants sont alloués au titre des ressources ordinaires, des ressources résultant de l'exploitation du pétrole et de celles provenant de l'allègement de la dette à travers l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPTE).

Il faut que cette priorité accordée aux secteurs sociaux se traduise par des réalisations concrètes et visibles pour les populations tchadiennes. Nous comptons, dans la mesure du possible, doter tous nos villages des écoles dignes de ce nom au lieu des hangars dans lesquels les enfants sont assis à même le sol.

Dans ces domaines sociaux, tous les ministres concernés doivent tenir un tableau de bord des réalisations dans les infrastructures scolaires et sanitaires pour que l'école soit plus proche des enfants, que les centres de santé soient plus proches des malades.

Le gouvernement va faire le point des investissements colossaux déjà réalisés dans les secteurs sociaux afin de déterminer les zones du pays où ceux-ci manquent de façon à corriger les déséquilibres constatés.

Le gouvernement entend focaliser son programme politique sur la protection des groupes vulnérables. C'est pourquoi, la situation des retraités sera suivie avec la plus grande attention pour faire justice à ces femmes et ces hommes qui ont servi avec dévouement, abnégation et loyauté la République.

De même, la situation des malades et orphelins du sida, des enfants de la rue et des enfants abandonnés, des handicapés et autres cas sociaux nous interpelle et nous conduit à faire preuve de plus de solidarité nationale.

En qui concerne les malades vivant avec le VIH/SIDA, le gouvernement les prendra en charge totalement dans le cadre de la loi des finances 2006 en leur fournissant les anti-retroviraux (ARV).

De plus, les associations des personnes vivant avec cette maladie seront prises en charge partiellement par le gouvernement en 2006.

La femme rurale doit bénéficier de la part des pouvoirs publics d'un surcroît d'attention et ce, à la dimension de son apport à l'économie nationale et de son rôle social.

VIII Filière coton :

L'importance de la filière coton dans l'économie de notre pays est connue de tous. Or, celle-ci connaît actuellement une grave crise.

A ce sujet, le gouvernement tient à rassurer les cotonculteurs que leur production de cette année ne leur restera pas entre les bras.

Le gouvernement prend actuellement toutes les dispositions pour faire assurer par la société cotontchad la collecte, l'achat et le traitement de toute la production de cette année.

Mais la solution pérenne à la crise de la filière coton passe par le désengagement de l'Etat de la société cotontchad.

A ce sujet, le gouvernement vient d'adopter une feuille de route avec les partenaires au développement impliqués dans la filière (Banque mondiale, Union Européenne, Agence française de développement, République Fédérale d'Allemagne).

Au regard de cette feuille de route, le désengagement de l'Etat de la société cotontchad sera effectif plus tard au cours de l'année 2007.

La privatisation de la cotontchad sera faite avec la réintégration à cette société de l'Huilerie, Savonnerie du Tchad.

IX- Culture, Jeunesse et Sports :

A ce sujet, nous nous limiterons à vous dire que le gouvernement accordera une attention soutenue à ce secteur.

Nous voulons aujourd'hui vous annoncer simplement que la manifestation culturelle, FESTAFRICA, organisée par notre compatriote Enoch DIONBANG DJEDANOUM en 2003, sera institutionnalisée à l'instar de ce qui se fait au Burkina Faso avec la FESPACO.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés

Ce sont là les préoccupations d'actualité brûlante pour les tchadiennes et les tchadiens. Il y a certainement d'autres qui mériteraient d'être évoquées.

Aussi, un calendrier de passage devant l'assemblée sera-t-il arrêté d'un commun accord avec le bureau de votre assemblée de façon à ce que chaque ministre vienne présenter dans les détails les projets et programmes exécutés par son département ministériel.

Ce qui renforcera davantage votre rôle de contrôle de l'action gouvernementale.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Mesdames et Messieurs les Députés

Vous voudriez bien me permettre de conclure mes propos par une touche personnelle.

La guerre civile fratricide a ébranlé le Tchad dans tous ses fondements à tel enseigne que d'aucuns avaient conclu sans appel en qualifiant notre pays « d'Etat néant ».

Oui, nous revenons de loin, de très loin pour parler aujourd'hui en toute quiétude de paix, de développement et de démocratie.

Si nous nous retrouvons tous aujourd'hui dans un Etat qui s'est remis debout et qui avance positivement, certes à son rythme, c'est grâce au courage et à l'abnégation de quelques grands patriotes, à la tête desquels se trouve Son Excellence, Monsieur IDRISS DEBY, Président de la République, Chef de l'Etat.

Ces illustres compatriotes ont consenti d'énormes sacrifices et sont parvenus le 1^{er} décembre 1990 à renverser la dictature la plus implacable que le Tchad ait jamais connue.

Depuis cette date, et sous l'impulsion de notre Président, beaucoup de progrès ont été réalisés dans le sens du rétablissement de la paix, de la réconciliation et de la reconstruction nationales, du développement économique et socio - culturel de notre pays.

Il reste cependant beaucoup à faire pour parachever l'édifice. Ma seule et unique ambition a toujours été et reste de contribuer modestement avec les autres tchadiens, de bonne volonté, à ramener définitivement la paix au Tchad, et à réconcilier les tchadiens avec eux-mêmes.

Nous devons nous débarrasser des démons de la division sous toutes ses facettes.

Nous avons tous besoin, les uns des autres, nous avons tous besoin de nous unir pour faire du Tchad un pays où il fait bon vivre.

Notre pays est riche de ses potentialités et de ses diversités : diversités humaines, culturelles, religieuses, naturelles et économiques.

Notre peuple est endurant, travailleur et fier. Nous avons tous les moyens et toutes les capacités pour faire de notre patrie un pays libre, prospère et respecté, à la seule et unique condition de réaliser notre unité, l'unité de toutes les filles et tous les fils du Tchad.

Ancien militant étudiant, je me souviens aujourd'hui plus que jamais de l'image du vase du roi GUEZO du Bénin; je cite : « si tous les fils du Royaume venaient par leurs mains assemblées boucher les trous de la jarre percée, le pays serait sauvé. »

Cette phrase, profonde de sens, interpelle aujourd'hui tous les enfants du Tchad. Unis, nous déplacerons des montagnes. Faisons surtout en sorte que le sang de nos morts quels qu'ils soient, n'ait pas été versé en vain.

Et, en parlant de la guerre, je pense à une autre phrase d'un grand penseur anglo-saxon, B.H. LIDDEL Hart : je cite « l'objet de la guerre est de parvenir à une meilleure paix... la victoire, au vrai sens du mot, suppose que l'état de paix, et la situation du peuple, soient meilleurs après la guerre qu'avant. »

Nous avons connu la guerre. Nous devons en tirer les enseignements pour bâtir l'avenir sur du solide.

Personnellement, je voudrais remercier une fois de plus, Son Excellence, Monsieur IDRIS DEBY, Président de la République, Chef de l'Etat de m'associer depuis bientôt dix ans, à cette œuvre exaltante de rédemption nationale. C'est grâce à lui que nous nous trouvons aujourd'hui devant cette auguste assemblée.

Notre souhait le plus ardent est que vous accordiez votre confiance à notre gouvernement pour lui permettre de poursuivre à ses côtés, cette œuvre de réhabilitation nationale. Nous comptons sur votre soutien de tout instant pour bien accomplir notre mission.

Je termine mes propos en réaffirmant la devise de notre gouvernement qui est : Mon Dieu, Mon Pays, Ma Conscience.

Je vous remercie de votre bienveillante attention./-